

LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

NOUVELLES POLITIQUES

NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

TROISIÈME ANNÉE RÉPUBLICAINE.

PRIMIDI 21 Vendémiaire.

(Ere vulgaire)

Dimanche 12 Octobre 1794.

ANGLETERRE.

De Londres, le 20 septembre.

Ces jours derniers on a affiché au café des Loyds le résultat suivant de notre navigation pendant le courant du mois dernier : 500 bâtimens arrivés, 103 perdus... ; si 603 perdent 103, combien perdront 100 ? Réponse : 17 & au-delà.

Cet état, pour le mois d'août, est le résumé de la navigation pendant le mois de l'année où les risques de mer sont les moins considérables, par conséquent la prime d'assurance doit être portée à 17 liv. 1 sol 7 d. $\frac{1}{2}$ pour cent. En déduisant 1 liv. 1 sol 7 d. $\frac{1}{2}$ pour les risques ordinaires de mer, il reste 16 liv. d'assurance pour les risques de prises que fait l'ennemi, & tout cela tandis que nous avons en mer une escadre supérieure & qui n'a à nous défendre que contre un seul ennemi.

Il s'est tenu dernièrement à Weymouth un conseil privé où il a été décidé que les prisonniers de la Tour seroient jugés par une commission particulière : déjà MM. Watt & Doumie ont été condamnés en Ecosse.

On assure de nouveau que le parlement sera convoqué le 4 novembre ; que l'affaire du subside donné à l'empereur remplira les premières séances, & qu'à la fin de la session ce parlement sera dissous.

Le bruit qui avoit couru que le comte d'Artois & son fils étoient arrivés à Shernecess est faux. On a la certitude qu'ils sont l'un & l'autre à Rotterdam, où ils vivent dans la plus profonde retraite.

Les dernières lettres reçues de Flessingue portent que le climat nébuleux & humide de l'isle de Cadsant a déterminé les Français à abandonner non-seulement cette isle, mais même la place de l'Ecluse. Tout le reste de la Hollande paroît destiné à devenir la proie des républicains ; on assure qu'ils ont coupé toute communication entre Maëstricht & l'armée autrichienne du Rhin. Un de nos papiers engage la coalition à renoncer à attaquer la France par le côté où elle a tant de moyens de défense, & à se joindre à l'Angleterre pour opérer une invasion plus heureuse par les côtes de la Normandie & de la Bretagne.

Cinq députés corses sont arrivés ici, avec une couronne qu'ils doivent présenter au roi dès qu'il sera de retour de Weymouth. C'est un nommé *Petro* qui est l'orateur

de cette députation ; on croit que le ministre mettra une grande pompe à la cérémonie qui aura lieu à ce sujet.

Les dernières dépêches des Isles sous le Vent annoncent qu'il est arrivé à Barbade un grand nombre de bâtimens marchands, escortés par le *Solebay*, le *Resource* & l'*Inspector*.

Extrait d'une lettre de la Guadeloupe, 20 thermidor, (le 10 août, v. st.)

L'armée la plus belle qui soit jamais sortie de la Grande-Bretagne, ne consiste aujourd'hui que dans quelques invalides effectifs, à qui l'hôpital de Chelsea conviendrait beaucoup mieux que les fatigues qu'on nous a fait éprouver jusqu'ici & que nous éprouvons encore journellement. Toutes les compagnies de flanqueurs, qu'on avoit choisies sur tous les points de l'Irlande, sont diminuées de la manière la plus effrayante : il ne se passe point de jour qu'on ne nous annonce une liste considérable de malades & de morts. Je viens de voir enterrer deux officiers de mes camarades & onze soldats, tous victimes de la fièvre jaune : nos soldats se résignent à la mort sitôt qu'ils en sont atteints. La dernière expédition a totalement accablé nos troupes déjà épuisées ; elle leur a ôté le peu de force qui leur restoit encore, & qui seule pouvoit les soutenir contre les attaques de cette épidémie effroyable. Le 43^e régiment, composé de 700 hommes au moment de son départ de l'Irlande, est aujourd'hui réduit à 70 ou 80.

Des lettres de Saint-Domingue annoncent que les negres ont fait une expédition contre Gonaves, & qu'après avoir mis le feu à quelques maisons, ils ont été repoussés avec perte jusques dans les montagnes.

Le Brabant a fourni à l'armée républicaine plus de 18,000 chevaux.

On évalue à 8,000,000 sterlings les cargaisons des différens bâtimens des Indes-Orientales qui se trouvent actuellement dans les ports de la Grande-Bretagne.

Une lettre de Lauzane du 16 du mois dernier, porte que le général Dumouriez, qui avoit eu un asyle chez M. Cayla, syndic de guerre, a eru à propos de se retirer à Bâle. La même lettre porte aussi que M. Mallet-du-Pan, qui avoit été sommé de paroître au tribunal révolutionnaire de Genève, sous peine de confiscation de ses biens, va se rendre à Londres.

FRANCE.

De Paris, le 21 vendémiaire,

La fête de J. J. Rousseau a été célébrée avec cet enthousiasme qu'inspire la mémoire d'un philosophe qui a éclairé son siècle & honoré l'humanité. Un mausolée construit sur un bassin du jardin national, environné de peupliers, a rappelé cette isle salulaire où reposoient les cendres de l'ami de la nature & de la vérité. Les hymnes & les airs chéris du Devin du Village ont porté dans l'âme des spectateurs une sensibilité touchante : l'âme, dans cet état, se recueilloit en silence pour sentir les charmes de cette agréable mélodie. Le sarcophage renfermant le cercueil de Rousseau, a été porté triomphalement au Panthéon, & placé sur une estrade élevée sous le dôme. Le président de la convention, au nom de la nation entière, a jetté des fleurs sur la tombe de ce grand-homme ; il a retracé au peuple ses vertus. Le sanctuaire de la gloire, fier de posséder un dépôt si sacré & si précieux, va devenir plus cher aux amis de l'humanité. Mais que cette fête ne soit point un vain appareil de magnificence & un monument d'orgueil ! qu'elle devienne au contraire une source de lumières & une leçon d'instruction !

J. J. Rousseau aimoit les hommes ; il vouloit les conduire au bonheur & à la liberté par l'exercice des vertus publiques. Ce législateur des nations, en nous faisant connoître les avantages du contrat social, & les principes qui dirigent les sociétés politiques, n'a cessé de recommander aux administrateurs des empires & aux peuples l'amour de la justice, le respect pour les propriétés, la soumission aux loix & la pratique des vertus religieuses. Ce n'est point en ensanglantant les révolutions, en érigeant en système politique la tyrannie & la terreur, que Rousseau vouloit renverser les trônes des rois, proclamer l'indépendance des nations, & établir sur les débris du despotisme l'édifice auguste de la liberté.

Cette fête nationale, instituée pour célébrer le génie & les vertus de l'auteur d'Emile & du Contrat Social, doit nous apprendre que les représentans du peuple ont substitué le règne des loix & de la justice à l'oppression & à la tyrannie. Si la convention nationale veut maintenir le gouvernement révolutionnaire dans toute son énergie, & exercer la plénitude de tous les pouvoirs, c'est pour sauver la chose publique, & conduire jusqu'au port le vaisseau de l'état, battu par la tempête ; c'est pour exterminer toutes les factions, & ouvrir des tombeaux pour ensevelir les restes impurs de la royauté, de l'aristocratie, & de ce terrorisme que des hommes cruels & pervers voudroient perpétuer pour assurer l'impunité de leurs crimes, & pour assouvir le besoin de brigandage & de meurtre qui les tourmente & qui est lié à leur existence. La convention nationale a juré de détruire cette secte homicide, qui est devenue l'effroi de l'Europe & le scandale de l'humanité : elle a juré de sauver le peuple, & elle remplira ses sermens. Il ne restera alors qu'à célébrer les victoires de la liberté, & à tenir ces travaux & ces bienfaits des représentans du peuple.

CONVENTION NATIONALE.

N. B. Voici le texte de l'adresse adoptée, le 28 vendémiaire, & présentée par Cambacérès, au nom des trois

comités de salut public, de sûreté générale & de législation réunis.

FRANÇAIS,

» Au milieu de vos triomphes l'on médite votre perte. Quelques hommes pervers voudroient creuser au sein de la France, le tombeau de la liberté... Nous taire seroit vous trahir, & le plus saint de nos devoirs est de vous éclairer sur les périls qui vous entourent.

» Vos ennemis les plus dangereux ne sont pas ces satellites du despotisme que vous êtes accoutumés à vaincre, ce sont leurs émissaires perfides qui, mêlés avec vous, combattent votre indépendance par l'imposture & la calomnie.

» Les héritiers des crimes de Robespierre & de tous les conspirateurs que vous avez terrassés, s'agitent en tous sens pour ébranler la république, & couverts de masques différens, cherchent à vous conduire à la contre-révolution à travers les désordres & l'anarchie.

» Tel est le caractère de ceux que l'ambition pousse à la tyrannie. Ils proclament des principes ; ils se parent des sentimens qu'ils n'ont pas ; ils se disent les amis du peuple, & ils n'aiment que la domination ; ils parlent des droits du peuple, & ils ne cherchent qu'à les lui ravir.

» Français, vous ne vous laisserez plus surprendre à ces insinuations mensongères. Instruits par l'expérience, vous ne pouvez plus être trompés. Le mal vous a conseillé le remède. Vous étiez près de tomber dans les pièges des méchans ; la république alloit périr ; vous n'avez fait qu'un cri : vive la convention ! & les méchans ont été confondus, & la république a été sauvée.

» Souvenez-vous que tant que le peuple & la convention ne feront qu'un, les efforts des ennemis de la liberté viendront expirer à vos pieds, comme des vagues écumeuses viennent se briser contre les rochers.

» Rendus à votre première énergie, vous ne souffrirez plus que quelques individus en imposent à votre raison, & vous n'oublierez pas que le plus grand malheur d'un peuple est celui d'une tourmente continuelle.

» C'est ce que savent trop bien ceux qui voudroient vous pousser du sommeil de la mort dans les bras de la tyrannie.

» Ralliés à la voix de vos représentans, vous ne perdrez jamais de vue que la garantie de la liberté de la presse est tout à-la-fois & dans la force du peuple & dans sa réunion au gouvernement qui a mérité sa confiance.

» De son côté, la convention nationale, constante dans sa marche, appuyée sur la volonté du peuple, maintiendra, en le régularisant, le gouvernement qui a sauvé la république.

» Elle le maintiendra dégagé des vexations, des mesures cruelles, des iniquités dont il a été le prétexte, & avec lesquelles nos ennemis affectent de le confondre. Elle le maintiendra dans toute sa pureté & dans toute son énergie, malgré les tentatives de ceux qui veulent altérer l'une ou exagérer l'autre.

» Elle le maintiendra jusqu'à l'entière destruction de tous les ennemis de la révolution, malgré l'hypocrite patriotisme de ceux qui demandent le gouvernement constitutionnel dans des espérances perfides.

» Oui ; nous le jurons, nous demeurerons à notre poste jusqu'au moment où la révolution sera consommée, jusqu'au moment où la république triomphante, donnant la loi à

tous ses ennemis, pourra jouir, sous la garantie de ses victoires, des fruits d'une constitution aussi solide que la paix qu'elle aura dictée.

» Nous saurons épargner l'erreur, & frapper le crime; soyez inexorables pour l'immoralité; l'homme immoral doit être rejeté de la société comme un élément dangereux, corruptible par sa nature, & toujours prêt à se rallier au parti des conspirateurs.

» Ne confondez pas avec ceux qui ont constamment soutenu la cause de la liberté, ceux pour qui l'agitation est un besoin, & le désordre un moyen de fortune; écoutez les premiers, fuyez les autres.

» Vos représentans ne souffriront pas que les fonctions publiques soient exercées par d'autres que par de véritables amis du peuple; ils en éloigneront ces hommes perfides qui ne parlent sans cesse des droits du peuple, que pour s'en réserver exclusivement l'exercice.

» Après avoir exprimé ses sollicitudes, manifesté ses pensées & ses intentions, la convention nationale rappelle au peuple français des principes sacrés, des vérités éternelles qui doivent rallier tous les citoyens.

» Une nation ne peut point se régir par les décisions d'une volonté passagère qui cède à toutes les passions; c'est par la seule autorité des loix qu'elle doit être conduite.

» Les loix ne sont destinées qu'à garantir l'exercice des droits. C'est cette précieuse garantie que l'homme est venu chercher dans les associations politiques, & elles la lui assurent à l'aide du gouvernement qui contient le citoyen dans le cercle de ses devoirs.

» Tout ce qui porte atteinte à l'exercice de ces droits, est un délit contre l'organisation sociale.

» Il faut que la liberté individuelle ne trouve de limites qu'au point où elle commence à blesser la liberté d'autrui; c'est la loi qui doit reconnoître & marquer ces limites.

» Les propriétés doivent être sacrées; loin de nous ces systèmes dictés par l'immoralité & la paresse qui atténuent l'honneur du latin & l'érigent en doctrine. Que l'action de la loi assure donc le droit de propriété, comme elle assure tous les autres droits du citoyen.

» Mais qui doit établir la loi? Le peuple seul par l'organe des représentans auxquels il a délégué ce pouvoir.

» Aucune autorité particulière, aucune réunion n'est le peuple; aucune ne doit parler, ne doit agir en son nom.

» Si une main téméraire s'avancoit pour saisir les droits du peuple sur l'autel de la patrie, la convention se montreroit d'autant plus jalouse de développer contre l'usurpateur le pouvoir dont elle est revêtue, qu'elle doit compte au peuple des attentats commis contre sa souveraineté.

» Dans sa fermeté, la convention nationale ne se départira jamais de sa sagesse; elle écoutera avec attention les réclamations qui lui seront adressées; mais elle ne souffrira point que le droit d'éclairer & d'avertir devienne un moyen d'oppression & d'avilissement, & qu'il s'éleve jamais des voix qui parlent plus haut que la représentation nationale.

» Elle prendra contre les intrigans, contre ceux qui peuvent encore regretter le royaume, l'attitude la plus vigoureuse; elle maintiendra les mesures de sûreté que le salut public commande; mais elle ne consentira point qu'elles soient arbitrairement étendues, & que la suspicion soit une source de calamités.

» Enfin, tous les actes du gouvernement porteront le

caractère de la justice; mais cette justice ne sera plus présentée à la France, sortant des cachots, toute couverte de sang, comme l'avoit figurée de vils hypocrites conspirateurs.

» Français, considérez comme vos ennemis tous ceux qui voudroient attaquer obliquement ou d'une manière directe la liberté, l'égalité, l'unité, l'indivisibilité de la république.

» Fuyez ceux qui parlent sans cesse de sang & d'échafauds, ces patriotes exclusifs, ces hommes outrés, ces hommes enrichis par la révolution, qui redoutent l'action de la justice, & qui comptent trouver leur salut dans la confusion & dans l'anarchie.

» Estimez, recherchez ces hommes laborieux & modestes, ces êtres bons & purs qui furent les places & qui pratiquent sans ostentation les vertus républicaines.

» Ne perdez jamais de vue que si le mouvement rapide & violent est nécessaire pour faire une révolution, c'est au calme & à la prudence de la terminer.

» Unissez-vous donc dans un centre commun, l'amour & le respect des loix.

» Voyez vos braves frères d'armes vous donner l'exemple de cette obéissance sublime dans leur soumission & leur dévouement. Leur gloire est de reconnoître la voix de leurs chefs, ils bénissent sans cesse les décrets de la convention nationale; s'ils souffrent, ils en rejettent les malheurs sur les circonstances; s'ils meurent, leur dernier cri est pour la république. Et vous, dans le sein des villes & des campagnes, vous vous laissez agiter par de vaines querelles! vous jeteriez dans vos assemblées des obstacles qui retarderoient la marche triomphale de la révolution!

» O Français! quelle douleur pour nous, quelle satisfaction pour nos ennemis de voir la France victorieuse au-dehors & déchirée au-dedans: Non, ils ne l'auront pas ce cruel plaisir, & ce que la convention a fait dans les armées, elle le fera dans le sein de la république.

» Les vertus guerrières enfantent les héros, les vertus domestiques forment le citoyen; & ce sont ces vertus soutenues & fortifiées d'un invincible attachement aux principes républicains, qui perpétuent dans une nation généreuse ce feu sacré, ce grand caractère qui a fait du peuple français le premier peuple de l'univers.

» C'est alors que tous les agitateurs étant déconcertés, on verra tous les partis tomber & s'éteindre d'eux-mêmes; car dans tous les partis, il y a des gens qui font du bruit pour en faire, & du mal sans y rien gagner; ce sont comme autant de vents opposés qui, sans rendre aucun service au pilote, ne servent qu'à troubler la manœuvre.

» Citoyens, toutes les vertus doivent concourir à l'établissement d'une république. Vous avez déployé tout-à-tour la force, pour renverser la bastille & le trône; la patience pour supporter les maux inséparables d'une grande révolution; le courage, pour repousser les barbares qui vouloient forcer vos frontières; le tems est venu de vaincre encore vos ennemis par la fermeté & par la sagesse. Il faut que le calme succède enfin à tant d'orages. Le vaisseau de la république, tant de fois battu par la tempête, touche déjà le rivage; gardez-vous de le repousser au milieu des écueils; laissez-le s'avancer dans le port, en fendant d'un cours heureux une mer obéis-

sante, au milieu des transports d'un peuple libre, heureux & triomphant ».

Signé, Cambacérés, président; Laporte, Lozeau, Pelet, de la Lozère, Eschassériaux, le jeune, Boissy, Guyomard, secrétaires.

Le 18 vendémiaire, l'an 3^e de la république une & indivisible.

Présidence du citoyen CAMBACÉRÈS.

Suite de la séance du 19 vendémiaire.

Lazare Hoche, général en chef de l'armée des Côtes de Cherbourg, écrit qu'il a reçu des mains des augustes victimes de la fureur des rois le drapeau, gage précieux de la reconnaissance nationale. « Cet oriflamme, placé désormais à la tête de nos bataillons, va doubler notre ardeur martiale, & sa vue, en nous animant, fera pâlir l'ennemi ».

Le général Jourdan annonce aussi la réception du drapeau envoyé à l'armée de Sambre & Meuse: « Nous sentons vivement cette récompense, dit-il; c'est pour nous une obligation de faire encore plus que nous n'avons fait. Ce drapeau sera notre ralliement, & portera la terreur à nos ennemis. Nous jurons tous de défendre la république ou de mourir ». — Les lettres de ces deux généraux seront insérées au bulletin.

Le comité des secours publics est chargé de faire incessamment un rapport sur une pétition des citoyens qui ont éprouvé des pertes dans l'incendie de la maison nationale de l'Unité.

Il sera brûlé aujourd'hui 23 millions en assignats, lesquels réunis à ceux déjà brûlés, forment un total de 2 milliards 408 millions 633 mille livres.

Des citoyens annoncent qu'ils ont formé, dans la rue de la Huchette, une société populaire sous la dénomination de *Club de J. J. Rousseau*.

Le comité d'agriculture est autorisé à prononcer à l'avenir les exceptions convenables à la loi du 13 pluviôse, au sujet des doubles coupes dans les forêts, en se concertant avec le comité de salut public.

Un membre demande que les représentans du peuple qui ont été en mission, soient autorisés à déposer aux archives les pièces qui leur restent de leur commission: la convention décrète que ces pièces seront déposées au comité de salut public, qui en fera l'envoi aux divers comités.

Les décrets qui accordent des secours aux parens des défenseurs de la patrie, ne devant essuyer aucun retard dans leur exécution, la convention décrète qu'un membre des comités civils des sections de Paris, suppléera provisoirement l'officier municipal appelé, par la loi du 13 prairial, à présider les assemblées pour la nomination des vérificateurs et distributeurs de ces secours.

Le compte rendu par le directeur général de la liquidation, de ses opérations sur la liquidation des offices de

toute nature, de jurandes & maîtrises, sera rendu public par la voie de l'impression.

Les représentans du peuple Brulart & Rougemont sont nommés pour surveiller l'établissement de Meudon.

Le projet de décret sur l'organisation de la police correctionnelle à Paris, & celui tendant à l'établissement d'un conservatoire pour les machines, instrumens & outils de tous les arts, sont soumis à la discussion & décrétés.

Nous donnerons dans un prochain numéro les principales dispositions de ces deux loix importantes.

Séance du 20 vendémiaire.

Les administrateurs du département de Paris sont admis dans le sein de la convention, & prononcent un discours dont Thuriot demande la mention honorable & l'insertion au bulletin.

Le tribunal révolutionnaire, le tribunal criminel du département & celui de cassation viennent ensuite exprimer leurs sentimens à la convention, qui ordonne la mention honorable de ces discours, ainsi que des réponses du président.

Les veuves des défenseurs de la patrie, de la section de Mutius-Scœvola, réclament des secours. — Renvoyé au comité de ce nom.

La section de Chaslier réclame la liberté de l'un de ses membres, le citoyen Guillaumain. Il n'a cessé, depuis la révolution, de donner des preuves de patriotisme, & il mérite toute l'attention de l'assemblée. — Renvoyé au comité de sûreté générale.

Les représentans du peuple à Marseille informent que le calme est rétabli dans cette ville; qu'ils en ont parcouru toutes les rues; que par-tout ils ont reçu des bénédictions pour la convention; que cependant ils ne cesseront d'avoir la plus active surveillance, afin de déjouer les complots liberticides des scélérats qui vouloient anéantir la représentation nationale & renverser l'édifice de la révolution. — Insertion au bulletin.

L'institut national de musique est introduit dans la salle, & annonce par divers airs le départ du cortège. Aussi-tôt la convention nationale a levé la séance pour assister à la cérémonie de la translation des cendres de J. J. Rousseau au Panthéon. Le président a montré au peuple assemblé au Jardin national, les drapeaux pris sur les ennemis, & les clefs des villes de Juliers, d'Aix-la-Chapelle & de Cologne, qui ont été apportées par un aide-de-camp de l'armée de Sambre & Meuse. Il a donné ensuite le baiser fraternel à cet officier, au milieu des applaudissemens du peuple & des cris répétés de *vive la république, vive la convention*.

Un membre du comité de salut public a lu une lettre du général Jourdan, qui annonce que l'armée a trouvé à Cologne une grande quantité d'artillerie, de munitions & de subsistances. Il annonce aussi que les Autrichiens ont été poursuivis dans leur retraite, & qu'il s'est livré plusieurs combats où les ennemis ont été constamment vaincus.